

## **Annexe 2**

### **Domaines d'expertise recherchés**

→ Sciences de la vie et de la terre :

- Écologie des milieux littoraux et marins (invertébrés marins, algologie, ichtyologie, ornithologie littorale et marine, mammifères marins...) ; gestion et conservation des écosystèmes littoraux et marins
- Écologie des milieux et des habitats terrestres et aquatiques, notamment les milieux forestiers, humides, agricoles, ... ;
- Mammalogie, ornithologie, herpétologie, ichtyologie, arthropodologie, entomologie, malacologie... ;
- Botanique, mycologie, bryologie, algologie, phytosociologie,... ;
- Pédologie, géologie, géomorphologie, hydrologie, hydrogéomorphologie, hydro-sédimentologie;
- Gestion et restauration des espaces naturels
- Continuités écologiques ;
- Fonctionnalités écosystémiques ;
- Changement climatique et biodiversité ;
- Géographie et paysage.

Les compétences suivantes sont un plus dans le cadre de l'appel à candidatures :

- Droit de l'environnement, rural et forestier ;
- Aménagement et évolution du territoire ;
- Sciences politiques, dont connaissance des actions publiques et environnementales du ministère de la transition écologique :
  - stratégies et documents de planification en matière environnementale,
  - politiques de création et de gestion des aires protégées ;
  - politiques de connaissance et de protection des espèces ;

- connaissance des outils financiers sur la biodiversité ;
- Connaissance du territoire normand sous l'angle environnemental, ses acteurs et de leurs missions
- Sensibilisation et implication des publics et des différents usagers, concertation et acceptabilité sociale.